Challenge des 100 km

Dimanche 5 octobre 2025, de 8h30 à 13h

Dans le cadre des 100 ans de l'avenue de Champagne, la Ville d'Epernay organise le "Challenge des 100 km", un défi sportif participatif rassemblant toutes les générations.



Objectif : parcourir, en équipe, plus de 100 km sur un parcours de 2,5 km sur la prestigieuse avenue ! L'occasion de partager un moment convivial entre amis ou en famille, au-delà de tout esprit de compétition.

Un challenge, cinq catégories :

L'épreuve sera ouverte aux équipes organisées selon 5 catégories :

100 km "Associations / Clubs" :

à partir de la catégorie Benjamin (nés avant 2014)

- Benjamins / Benjamines limités à 1 tour
- Minimes limités à 2 tours
- Cadets / Cadettes limités à 6 tours
- Juniors limités à 10 tours

100 km "Entreprises / Organisations" :

à partir de la catégorie Espoir (nés avant 2006)

100 km "Famille / Amis" :

à partir de la catégorie Benjamin (nés avant 2014)

- Benjamins / Benjamines limités à 1 tour
- Minimes limités à 2 tours
- Cadets / Cadettes limités à 6 tours
- Juniors limités à 10 tours

100 km "Etudiants":

à partir de la catégorie Espoir (nés avant 2006)

50 km "Scolaires":

à partir de la catégorie Benjamin et jusqu'à la catégorie Junior (de 2014 à 2007)

- Benjamins / Benjamines limités à 1 tour
- Minimes limités à 2 tours
- Cadets / Cadettes limités à 6 tours
- Juniors limités à 10 tours

Le nombre minimal par équipe est de 3 coureurs et le nombre maximal est de 30 coureurs. Les participants d'une même équipe pourront courir en même temps ou en se relayant.

Equipe "Les invités de l'Avenue" :

Sans équipe ? Intégrez l'équipe "Les invités de l'Avenue", mise en place par la Ville d'Epernay.

Inscriptions et renseignements auprès du Service des Sports par mail à sports@ville-epernay.fr

Toutes les modalités sont à retrouver dans le règlement.

Parcours:

Boucle de 2,5 km, utilisant des allées bitumées et chemins en stabilisé, fermés à la circulation et carrossables.

Départ libre à partir de 8h30 ; fin du défi à 13h



Parcours du Challenge des 100 km

Certificat médical : une démarche simplifiée

Pour les coureurs non-licenciés : il est seulement nécessaire de fournir un Parcours de Prévention Santé (PPS) daté de moins de 3 mois à la date de la course. Le PPS est à télécharger librement sur le <u>site de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA)</u>. La démarche en ligne prend environ 3 minutes.

Pour les coureurs licenciés : vous pouvez fournir une photocopie d'une licence de l'année en cours faisant apparaître la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied.

Coordonnées

Avenue de Champagne 51200

Date Dimanche 5 octobre, 08:30 - 13:00 Infos pratiques

Gratuit

Inscriptions:

<u>En ligne</u> jusqu'au 1er octobre 2025. Au delà, les inscriptions se feront sur place, dans la limite des dossards disponibles.

Retrait des dossards :

Vendredi 3 octobre : de 8h à 18h, au Service des Sports (34 rue Henri Martin, 51200 Epernay)

Dimanche 5 octobre 2025 : sur le lieu de départ, à partir de 7h30

Liens utiles
Inscriptions en ligne
L'avenue de Champagne fête ses 100 ans
Documents
Règlement Challenge des 100 km
Restrictions de circulation et de stationnement